



**HAL**  
open science

## La Rumba congolaise : “ Indépendance cha cha ”, 1960

Charlotte Grabli, Guillaume Blanc

► **To cite this version:**

Charlotte Grabli, Guillaume Blanc. La Rumba congolaise : “ Indépendance cha cha ”, 1960. Les sociétés africaines et le monde : histoire connectée (1900-1980), Atalante, 2022, 978-2-35030-841-8. hal-04509921

**HAL Id: hal-04509921**

**<https://hal.science/hal-04509921>**

Submitted on 18 Mar 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Dernière version envoyée par l'auteur du texte :

Charlotte Grabli, « La Rumba congolaise : « Indépendance cha cha », 1960 », *Manuel Atalande. Les sociétés africaines et le monde : histoire connectée (1900-1980)*, dir. Guillaume Blanc, Atalande, Paris, 2022.

Pour citation, merci de se référer à la version publiée.

This project has received funding from the European Union's Horizon 2020 research and innovation programme under the Marie Skłodowska-Curie grant agreement No 101032001.

### La Rumba congolaise : « Indépendance cha cha », 1960

En 1960, la chanson « Indépendance cha cha » de Joseph Kabasele et l'African jazz résonne sur toutes les pistes de danse des pays libérés du colonialisme. L'histoire de ce titre de rumba congolaise témoigne de l'importance du monde musical dans l'ancrage et la diffusion des imaginaires politiques en situation coloniale.

D'abord appelée « musique moderne congolaise », la rumba est apparue dans les années 1940 dans les capitales des Congo belge et français, Léopoldville (actuelle Kinshasa) et Brazzaville. Elle se développe dans les bars où se mêlent le plaisir de la danse, le goût du cosmopolitisme et la résistance au colonialisme (v. Thèmes, Se divertir). Son développement est marqué par les échanges entre les capitales et la diversité des musiciens venus de différentes régions des deux Congo et d'Angola, mais aussi de l'influence des immigrés ouest-africains et antillais. Arrivée en Afrique dans les années 1930 (v. Thème, Chanter), la musique cubaine exerce alors une influence singulière, à la fois sur la composition, l'instrumentation, la présentation scénique et le chant où se mélange sabir espagnol et lingala, la *lingua franca* locale. Comme au Sénégal, les musiciens et leur public s'inspirent des cultures afro-cubaines pour forger de nouvelles conceptions de la modernité en contournant le modèle européen [White, 2002]. Le cosmopolitisme de ces scènes urbaines permet en effet de contester la tendance des autorités locales à dicter ce qui est valable ou acceptable, tout en monopolisant la définition de « la ville » (v. Thème, Vivre en ville). Le titre « Indépendance cha cha », qui fait référence à l'un des styles cubains les plus en vogue en Afrique, reflète l'importance des musiques afro-latines dans l'imaginaire politique de l'époque.

Peu de chansons congolaises portent les traces de revendications indépendantistes avant 1960. Une censure systématique des disques dits « subversifs » est mise en place dès 1950 à la « Radio Congo belge pour Africains » et au Congo-Brazzaville [Grabli, 2019 ; Martin, 2006]. Seuls des chants, des rumeurs et des proverbes plus volatiles échappent à la censure [Likaka, 2009]. En 1954, le titre « *Ata ndele* (Tôt ou tard) » annonçant la fin prochaine du colonialisme fait figure d'exception, et il vaut au chanteur Adou Elenga d'être jeté en prison. Ses paroles témoignent du bouillonnement intérieur qui caractérise la décolonisation du Congo belge et font probablement écho à la récente défaite des Français à Diên Biên Phu. Puis, en 1957, l'autorisation de former des partis favorise le rapprochement des élites politiques et des musiciens. La scène musicale apporte un large soutien à Patrice Lumumba, récemment arrivé à Léopoldville, et à son parti, le Mouvement national congolais fondé en 1958. Jusqu'à son assassinat en 1961 (v. Outils), il est notamment entouré de Joseph Kabasele et des membres de son orchestre l'African jazz, lesquels partagent sa vision d'un Congo uni, se posant en alternative au particularisme ethnique et régional. À Léopoldville, Lumumba profite de sa fonction de représentant commercial de la brasserie Polar, un emploi qui lui avait permis de s'installer dans la capitale, pour sensibiliser les milieux populaires. Le succès de sa campagne menée dans les bars s'observe jusque dans les surnoms donnés à la bière Polar devenu un slogan politique : « *Peuple Okanisaka Lumumba Akobongisa République* » (Peuple soit persuadé, Lumumba mettra de l'ordre dans la République) [Omasombo et Verhaegen, 2005].

À la fin de la colonisation, si certains musiciens commencent à être cooptés par les élites politiques pour citer leur nom dans leurs chansons, la plupart célèbrent l'indépendance. Parmi elles, le fameux titre « Indépendance cha cha » est interprété par Joseph Kabasele et l'African jazz à Bruxelles à l'occasion de la Table ronde de février 1960 durant laquelle la date d'indépendance du Congo est fixée, et où l'orchestre est invité à représenter la scène de la musique moderne congolaise. En signe d'unité nationale, la chanson mêle plusieurs langues (lingala, kikongo, tshiluba, français) et cite les figures politiques congolaises présentes. Enregistrée dans les studios d'EMI à Bruxelles, le titre sort chez le label African Jazz (futur Surbom) de Joseph Kabasele, la première maison de disque créée par un Congolais, avant d'être diffusé dans une grande partie de l'Afrique, en particulier lors des fêtes de l'indépendance. Cette chanson exprime alors mieux que tout discours politique l'euphorie de la libération, le nationalisme émergent et une conception cosmopolite et panafricaine de la modernité.

*Indépendance cha-cha, tozoui e [lingala]*  
*Oh! Kimpwanza cha-cha, tubakidi [kikongo]*  
*Oh! Table Ronde cha-cha, ba gagné o [tshiluba]*  
*Oh! Dipanda cha-cha tozoui e [lingala]*  
(...)  
L'Indépendance cha cha, on a gagné  
Oh ! Nous voici enfin libres cha cha  
Oh ! À la table ronde, ils ont gagné  
Oh ! L'Indépendance cha cha, on a gagné  
(...)

Pour une notice, il y a malheureusement trop de références pour qu'on puisse toutes les citer en bibliographie, à la fin du manuel : pourriez-vous en sélectionner disons 5 au grand maximum ? Peut-être en supprimant celles qui figurent déjà dans votre chapitre ? Je fais des propositions en ce sens mais sentez-vous libre de modifier :

Grabli C., « La ville des auditeurs : radio, rumba congolaise et droit à la ville dans la cité indigène de Léopoldville (1949-1960) », *Cahiers d'études africaines*, n° 233, 2019.

Likaka O., *Naming Colonialism: History and Collective Memory in the Congo, 1870-1960*, Madison, University of Wisconsin Press, 2009.

Martin P., *Les loisirs et la société à Brazzaville pendant l'ère coloniale*, Paris, Karthala, 1995 (trad. 2005).

Omasombo J. T. et Verhaegen B., *Patrice Lumumba, acteur politique : de la prison aux portes du pouvoir, juillet 1956-février 1960*, Paris, L'Harmattan, 2005.

White B. W., « Congolese Rumba and Other Cosmopolitanisms », *Cahiers d'études africaines*, n° 168, 2002.